Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 035-200038990-20251217-165FDCOM-DE

Manoir de la Ville Cotterel
46 rue de saint Malo - BP 26042
35360 MONTAUBAN-DE-BRETAGNE

Département : Ille et Vilaine
Arrondissement : Rennes

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 17 DECEMBRE 2025

Le dix-sept décembre deux mille vingt-cinq, à vingt heures, le Conseil de la communauté de communes Saint-Méen Montauban s'est réuni en séance ordinaire à Montauban-de-Bretagne, Manoir de la Ville Cotterel, salle de réunion plénière, sous la présidence de Philippe CHEVREL, Président, après avoir été convoqué, conformément à l'article L 2121-10 du code général des collectivités territoriales.

Date d'envoi de la convocation : 9/12/2025

Secrétaire de séance : Yvane POCHON

Membres en exercice : 41
Nombre de présents : 32
Nombre de pouvoirs : 8
Nombre de votants : 40
Nombre d'excusés : 9
Nombre d'absents : 0

Présents
BLERUAIS : LECOMTE Maryse BOISGERVILLY : PIEDVACHE Bernard GAEL : LEVREL Denis, COLLIAUX Valérie IRODOUER : BUISSON Alain LA CHAPELLE DU LOU DU LAC : Patrick HERVIOU, BOUILLET Isabelle LANDUJAN : HENRY Serge, SAUDRAIS Vanessa LE CROUAIS : CHICOINE Daniel MÉDRÉAC : COLLET Serge, ROUAULT Delphine MONTAUBAN-DE-BRETAGNE : JALU Serge, LE BIAVAN Rolland, GUEE Madeleine, DESPRES Joseph, VERNEY Thierry MUEL : CHENAIS Patrick, MORICE Anne-Marie QUEDILLAC : LORAND Hubert ST MALON SUR MEL : LE METAYER Gilles (remplacé par LORAND Joel, suppléant) ST MAUGAN : BONNIN Etienne ST MEEN-LE-GRAND : CHEVREL Philippe, GUITTON Pierre, GLOTIN Michel, LELU Annette, FLEURY Laurence, CARISSAN Philippe ST ONEN LA CHAPELLE : BOHANNE Jean-François ST PERN : FRENOY Marie-Hélène, TESSIER Philippe ST UNIAC : PASSILLY Karine
Excusés
ROUSSIN Sylvie, TEXIER Frédéric, PEZZOLA Marie-Laure, LE FUR Christine, BRICHE Fabien, URVOY Karine, PEILA-BINET Carine, DIVET Anne, LAYEC Marianne
Absents
Pouvoirs
ROUSSIN Sylvie à PIEDVACHE Bernard, PEZZOLA Marie-Laure à BUISSON Alain, LE FUR Christine à LE BIAVAN Rolland, BRICHE Fabien à GUEE Madeleine, URVOY Karine à DESPRES Joseph, PEILA-BINET Carine à LORAND Hubert, DIVET Anne à GLOTIN Michel, LAYEC Marianne à BOHANNE Jean-François

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 035-200038990-20251217-165FDCOM-DE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MERCREDI 17 DECEMBRE 2025	DELIBERATION N° 2025/165/JeM
ECONOMIE	Rapporteur : Philippe CHEVREL

FONDS DE CONCOURS DU DERNIER COMMERCE – ST PERN

Vu la délibération 2018/129/YvP en date du 11 juillet 2018 portant création d'un dispositif fonds de concours solidarité ;
Vu la délibération 2018/190/YvP en date du 13 novembre 2018 qui précise les règles des fonds de concours solidarité ;
Vu la délibération 2019/036/YvP en date du 12 mars 2019 qui modifie la répartition de l'enveloppe ;
Vu la délibération 2020/158/JMM en date du 13 octobre 2020 reconduisant le dispositif fonds de concours solidarité ;
Vu la délibération 2023/156/JeM en date du 14 novembre 2023 approuvant les modalités et les critères du fonds de concours du dernier commerce ;
Vu la délibération du conseil municipal de Saint Pern du 27 novembre 2025 approuvant le plan de financement de l'opération et la demande de fonds de concours solidarité à hauteur de 5 413.50 € *et la demande de fonds de concours du dernier commerce à hauteur de 9 339,50 €.*

Monsieur le Président expose :

La commune de Saint Pern sollicite la Communauté de communes afin d'obtenir un fonds de concours solidarité à hauteur de **5 413.50 €** ainsi qu'une demande de fonds de concours du dernier commerce à hauteur de **9 339,50 €** pour des travaux immobiliers et de mise aux normes ainsi que des dépenses d'équipement de son dernier commerce.

Plan de financement prévisionnel :

DEPENSES		RECETTES			DEPENSES %
Nature	Montant	Nature	*Dépenses éligibles*	Montant	
Etude préfiguration association 1000 cafés	2 993,00 €	Fonds de Concours FdC Dernier Commerce	*18 679 €*	9 339,50 €	31 %
Travaux de sablage du mur	1 610,00 €	Fonds de Concours FdC Solidarité	*10 827 €*	5 413,50 €	19 %
Mise aux normes chambre froide existante	4 020,00 €	**Total FDC CCSMM**		**14 753,00 €**	**50 %**
Acquisition four mixte *(ancien four non mixte et obsolète)*	6 760,00 €	**Autofinancement Commune de St-Pern**		**14 753,00 €**	**50 %**
Acquisition nouvelle armoire réfrigérée	2 035,00 €				
Electricité	1 261,00 €				
Acquisition de mobiliers	10 827,00 €				
TOTAL	**29 506 €**	**TOTAL**		**29 506 €**	**100 %**

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 035-200038990-20251217-165FDCOM-DE

Sur avis favorable des membres du Bureau réunis le 26 novembre dernier et après en avoir délibéré, le conseil communautaire à l'unanimité :

- **OCTROIE un fonds de concours solidarité à la commune de Saint Pern de 5 413.50 €.**
- **OCTROIE un fonds de concours dernier commerce à la commune de Saint Pern de 9 339,50 €.**
- **PRECISE QUE le versement du fonds de concours solidarité se fera selon les modalités définies par la délibération 2020/158/JMM en date du 13 octobre 2020.**
- **PRECISE QUE le versement du fonds de concours dernier commerce se fera selon les modalités définies par la délibération 2023/156/JeM en date du 14 novembre 2023.**
- **AUTORISE le président, ou en cas d'absence ou d'empêchement l'un.e des vice-président.e.s délégué.e.s, à signer tous les documents relatifs à cette affaire.**

Secrétaire de séance,
POCHON Yvane

Président,
CHEVREL Philippe

Signé par : Philippe CHEVREL
Date : 18/12/2025
Qualité : PRESIDENT